

Première question. Rapports sur le mémoire de M. Jean Winand
Jules Labarbe, Jean Bingen, Léon Lacroix

Citer ce document / Cite this document :

Labarbe Jules, Bingen Jean, Lacroix Léon. Première question. Rapports sur le mémoire de M. Jean Winand. In: Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, tome 73, 1987. pp. 178-183;

https://www.persee.fr/doc/barb_0001-4133_1987_num_73_1_55779

Fichier pdf généré le 03/06/2020

CONCOURS ANNUEL DE 1987

PREMIÈRE QUESTION

Rapports sur le mémoire de M. Jean Winand

RAPPORT DU PREMIER COMMISSAIRE

Le mémoire du vi-211 pages dactylographiées que présente M. Jean Winand s'intitule *Les hiérothytes. Recherche institutionnelle*. Le nom de ces personnages, qui signifie littéralement « victimes sacrés », marque assez qu'ils appartiennent au domaine religieux, cependant que leur fréquent groupement en collèges et la nature habituelle de leurs tâches les déterminent comme des magistrats. Le sujet traité est donc une réponse recevable à la première question du Concours 1987.

Sans avoir à chercher beaucoup, M. Winand aurait probablement réussi à étendre la bibliographie qu'il offre après sa préface, et qui se réduit à la mention d'une douzaine de pages réparties sous quatre titres. Toutefois, c'eût été là une extension artificielle, n'ajoutant que l'une ou l'autre étude marginale dénuée d'intérêt pour son propos. En réalité, il paraît bien être le premier helléniste à avoir écrit une véritable monographie sur les hiérothytes. Soulignons tout de suite qu'il l'a réalisée avec des résultats tangibles, malgré la pauvreté de la documentation. Qualifier la documentation de pauvre semblera peu pertinent à qui ouvrira le mémoire vers la fin et constatera que l'index des sources y couvre, en lignes serrées, les pp. 192-206 ; mais le lecteur sage, qui commence par le commencement, c'est-à-dire par la préface et l'introduction, a vite fait, lui, de mesurer le piètre

écho que l'institution a trouvé dans la littérature, comme aussi la dispersion et le caractère contingent de ses attestations épigraphiques.

Ce sont des inscriptions rhodiennes que M. Winand a eu à étudier en majorité — de Lindos surtout, assez nombreuses et assez substantielles pour permettre une analyse thématique du sacerdoce des hiérothytes (conditions d'accès, modes de collation, définition des fonctions, rapports avec l'*hiérothyteion*, importance); dans le cas des autres, seule la provenance a fourni un critère de division en rubriques. Les textes ont été révisés, parfois avec des restitutions nouvelles, et (paiement comptant trop rare chez les épigraphistes) traduits dans la mesure du possible, sauf quand ils consistaient en simples listes ou en courts formulaires sans problèmes. De l'ingrat pêle-mêle M. Winand a tiré, à force de patience et d'ingéniosité, une série de vues synthétiques qui représentent sans doute tout ce que, dans l'actuel état des connaissances, on peut penser et dire de raisonnable concernant les hiérothytes, prêtres-magistrats conjointement attachés à des divinités mineures, sauf dans quelques cités où, à titre individuel, ils détenaient une haute dignité religieuse et même politique. La conclusion des pp. 184-191 a le mérite de passer sur un plan général, en soulevant dans un esprit critique la question de la liaison à établir entre *realia* institutionnels et groupes ethniques de la Grèce : les hiérothytes seraient essentiellement propres au domaine dorien, avec une seule exception apparente, celle de Hestiaia d'Eubée, facile à éliminer par le moyen d'une brève histoire du peuplement de la cité. L'ingéniosité que je signalais ci-dessus, M. Winand la manifeste, en particulier, dans la manière dont il associe la statistique démographique à son examen des inscriptions de Lindos : pp. 18-26, d'habiles calculs le conduisent à une détermination très plausible de l'âge où, à Lindos, on devenait hiérothyte et de celui où l'on accédait au sacerdoce d'Athéna Lindia. Sur les rapports entre Rhodes et la Pérée, la « succursale » rhodienne du continent, il apporte également du neuf, notamment pp. 31-35, où, pour préciser les droits des Péréens, il utilise des témoignages méconnus jusqu'ici par les spécialistes.

Avec ses solides qualités, le travail est digne d'un prix du Concours annuel. On peut, en outre, en souhaiter l'impression. Si la Classe décidait de l'accueillir dans la collection des « Mémoires », il conviendrait, cependant, qu'elle invite l'auteur à retoucher son manuscrit. L'orthographe, tant française que grecque, y est défailante çà et là. Et d'autres sortes d'inexactitudes y appellent rectification. P. vi, la présentation des signes critiques, erronément dénommés « sigles », manque de cohérence dans les définitions et, pour ce qui regarde les textes transmis par des manuscrits, aurait eu avantage à suivre les recommandations unificatrices de l'Union Académique Internationale (*Emploi des signes critiques...*, 2^e éd., 1938). Pp. 22 et 25, les appels de notes 18 d'une part, 32 et 33 d'autre part sont fautifs. Selon le tableau de la p. 14, la plus ancienne inscription de Lindos où figurent des hiérothytes daterait de « vers 400^a », mais elle est donnée, p. 16, comme appartenant au « v^o s.^a » (de même pp. 4 et 185). P. 158, n. 27, les mots ἐν τῇ οἰκίᾳ sur lesquels s'achève la citation de Pausanias (« IV, 33, 3 » : lire 33, 2) sont un lapsus pour ἐπὶ τῆς οἰκίας. Le nom ἔπαινος, commun dans les inscriptions honorifiques, est rendu par « louange » p. 62 (*bis*), 72, 76, et le verbe ἐπαινέω par « louer » p. 86 : c'est « éloge » et « décerner l'éloge » qu'il aurait fallu écrire, en accord avec la terminologie usuelle. Enfin, pour la traduction de l'infinitif de commandement dans un dispositif de décret, l'indicatif futur serait plus approprié que le subjonctif présent (pp. 83, 84, 87), lequel correspond normalement à un impératif ou à un subjonctif grec. Pour un certain nombre de mises au point de ce genre, je tiens une liste complémentaire à la disposition de M. Winand.

Jules LABARBE

RAPPORT DU DEUXIÈME COMMISSAIRE

Le mémoire de M. Jean Winand est une monographie consacrée à la magistrature religieuse que, dans quelques cités grecques, on exerce sous le nom d'hiérothytes, soit individuellement, soit comme membre d'un collège. Le travail a le mérite d'être

la première étude exhaustive qui lui soit consacrée. L'auteur s'interroge d'abord sur le mot ἱεροθύτης et les autres composés en ἱεροθύ- ainsi que sur le terme θύτης. En fait, le lien entre ces différents vocables est plus étymologique qu'institutionnel, comme l'auteur le montre bien. J'ajouterais que dans le règlement sacré d'Andania, c'est probablement à tort que, à la p. 152, il postule un certain rôle des hiérothytai dans des cérémonies en se fondant sur le fait que les femmes ne peuvent y porter de chaussures que si celles-ci sont de feutre ou de cuir provenant d'ἱερόθυστα, de bêtes qui ont été sacrifiées. L'auteur passe ensuite en revue et exploite le matériel, surtout épigraphique, dont nous disposons. Pour la plupart des sites, cette étude prend la forme d'un corpus commenté ; mais, pour le domaine rhodien (y compris les colonies), qui mobilise à juste titre plus la moitié du volume, Lindos, le site aux occurrences les plus nombreuses, n'a droit qu'à quelques textes, trop peu de textes, cités in extenso. Or la documentation de Lindos est riche et elle est fort bien exploitée par l'auteur, dont la démarche, variée et souvent originale, ne peut être pleinement appréciée qu'en ayant recours aux deux recueils de Blinkenberg. Notons le caractère original de l'enquête sur l'âge où on exerce l'hiérothysie à Lindos. Fondée sur la statistique démographique, elle est convaincante malgré le nombre relativement restreint des données. Une légère réserve : dans le matériel de comparaison allégué par l'auteur, les anomalies de la courbe Hombert-Préaux des classes d'âge en Égypte gréco-romaine ont été expliquées depuis 1954 (RBPH 32, p. 1171) par l'intérêt qu'on avait à se rajeunir vers 14 ans ou à se vieillir à l'approche de la soixantaine pour éluder l'impôt de capitation, précisément calculé sur les déclarations de recensement qui ont servi à l'établissement du graphe contesté ; il ne s'agit pas d'un problème de présentation arbitraire des données.

Les conclusions montrent que l'unité de la dénomination des hiérothytai a caché aux rares exégèses de ce terme que celui-ci recouvre des fonctions de nature et surtout d'importance très différentes suivant les cités. L'auteur montre aussi que le mot relève de la mouvance dorienne, encore que le terme dorien reçoive ici une extension vers le nord quelque peu abusive.

Ce travail remplit une lacune évidente de notre bibliographie des institutions grecques, et représente l'étude consciencieuse d'une documentation traitée ici d'ensemble pour la première fois. Le manuscrit mérite d'être couronné. Il serait fort utile qu'il soit publié et il ferait honneur à notre série, pour autant que le manuscrit soit attentivement revu sur le plan de la langue française (et quelquefois du grec) et qu'il soit allégé de quelques excursus où l'on en dit trop ou trop peu.

Jean BINGEN

RAPPORT DU TROISIÈME COMMISSAIRE

Fondé essentiellement sur le témoignage des inscriptions, le mémoire de Monsieur J. Winand porte sur un point très précis des institutions religieuses du monde grec et il contribue à enrichir notre connaissance de ces institutions. L'essentiel de la documentation est constitué par des inscriptions rhodiennes, mais la présence d'hiérothytes est attestée ailleurs. Je signale à ce sujet que je n'ai pu retrouver dans le mémoire de M. Winand une inscription de Selgé, où un personnage porte, à côté d'autres titres, celui d'archiérothyte (*IGR*, III, 382 ; qui renvoie à Lanckoronski, *Villes de Pamphylie et Pisidie*, II, 247 a) ; j'ignore si M. Winand avait quelque raison d'omettre ce document.

Au terme d'une enquête menée avec méthode, l'auteur aboutit à des résultats intéressants et je n'hésite pas à me prononcer en faveur de l'attribution du prix. L'impression me paraît souhaitable à condition que M. Winand revoie son manuscrit pour y apporter quelques retouches. En vue de ce travail de révision, j'attire son attention sur les points suivants :

- 1) Pourquoi citer sous le nom d'Héraclide Pontique (p. 25, n. 29 ; p. 149, n. 33), des textes qui ne lui sont plus attribués depuis longtemps ?
- 2) À propos de la colonisation grecque en Sicile (p. 123), on attendrait un renvoi au livre classique de J. Bérard.
- 3) Au sujet du décret sur la circulation de la monnaie athénienne (p. 128), il serait bon de signaler que la date de ce

décret est contestée et de renvoyer à un ouvrage général tel que celui de C. M. KZAAÿ, *Archaic and Classical Greek Coins*, p. 71.

- 4) Je ne sais si les idées de Hiller von Gaertringen sur le plan de la ville de Rhodes, établi selon un modèle athénien (p. 132), sont encore acceptées aujourd'hui ; il faudrait vérifier si d'autres opinions n'ont pas été exprimées dans les ouvrages récents sur l'urbanisme (en particulier dans l'ouvrage de R. Martin).
- 5) Je souhaite que l'auteur revoie attentivement le texte et les notes de la p. 168, où il me semble y avoir des confusions et des erreurs.
- 6) À propos du tombeau de Philopoemen sur l'agora de Mégalèpolis (p. 172), on trouvera cet exemple cité parmi d'autres dans l'ouvrage de R. Martin, *Recherches sur l'agora grecque*, p. 201 (note).

J'ai dans mes notes de lecture quelques autres observations que je communiquerai bien volontiers à M. J. Winand, s'il le désire.

Léon LACROIX